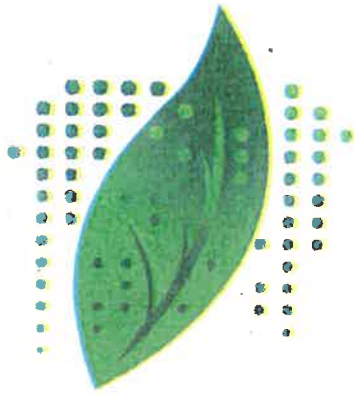


CRIGNY



POINT FORT

ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



2021

Préambule :

Le présent rapport informe sur le déroulement des différentes activités sur l'installation de traitement du Pôle Environnement de Cavigny et contient toutes les informations pertinentes sur l'exploitation des installations suivant les dispositions de l'article 9.2 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2009.

Ce support d'information est réalisé par le Point Fort Environnement à l'attention de l'inspection des installations classées, du public, et de la Commission de suivi de site.

SOMMAIRE

PREAMBULE

I. OBJET DU RAPPORT

- a. Autorisation d'exploiter
- b. Capacité et admission des déchets

II. PRESENTATION DU POLE ENVIRONNEMENT

- a. Situation Géographique
- b. Les unités du pôle environnement

III. RAPPORT D'ACTIVITE

- a. Le centre de tri des collectes sélectives
- b. L'unité de méthanisation
- c. Les autres unités

IV. SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

- a. Suivi des rejets et air ambiant
- b. Suivi des rejets atmosphériques
- c. Suivi des impacts sonores

V. SECURITE ET ENVIRONNEMENT

- a. Sécurité
- b. Environnement
- c. Qualité

VI. COMMUNICATION

- a. Commission de Suivi de Site
- b. Visites

VII. ANNEXES

	3. Compostage d'autres déchets ou stabilisation biologique	
2781 - 1 a) 2781 - 2	<p>Installation de méthanisation de déchets non dangereux ou de matière végétale brute, à l'exclusion des installations de station d'épuration urbaine.</p> <p>1. Méthanisation de matière végétale brute, effluents d'élevage, matières stercoraires, déchets végétaux d'industries agroalimentaires</p> <p>a) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 30 tonnes / jour</p> <p>2. Méthanisation d'autres déchets non dangereux</p>	A
2713 - 2	<p>Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités visées dans les rubriques 2710, 2711 et 2712.</p> <p>La surface étant</p> <p>2. Supérieure ou égale à 100 m² mais inférieure à 1 000 m²</p>	
2714 - 1	<p>Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers / cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois, à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710 et 2711</p> <p>1. Supérieure ou égale à 1 000 m²</p>	D
		A

b. Capacité et admission des déchets

L'unité de méthanisation a une capacité autorisée de traitement des déchets de :

- 60 000 tonnes d'ordures ménagères par an,
- 12 000 tonnes de déchets verts par an.

Le centre de tri des collectes sélectives a une autorisation d'exploiter pour :

- 8 000 tonnes par an de déchets ménagers pré-triés.

Le Point Fort Environnement est autorisé à accepter sur le site de Cavigny en transit:

- 6 000 tonnes par an de verre.

II. PRESENTATION DU POLE ENVIRONNEMENT

a. Situation géographique du site

Le site du Pôle Environnement est situé sur la commune de Cavigny au lieu dit « Hôtel Bled », et représente une superficie de 76 666m².

Le site est en bordure de la RN 174 et est desservi par un échangeur facilitant l'accès aux divers véhicules.

De plus, il se situe à quelques kilomètres du site d'enfouissement de Saint-Fromond, second site de traitement du Point Fort Environnement.

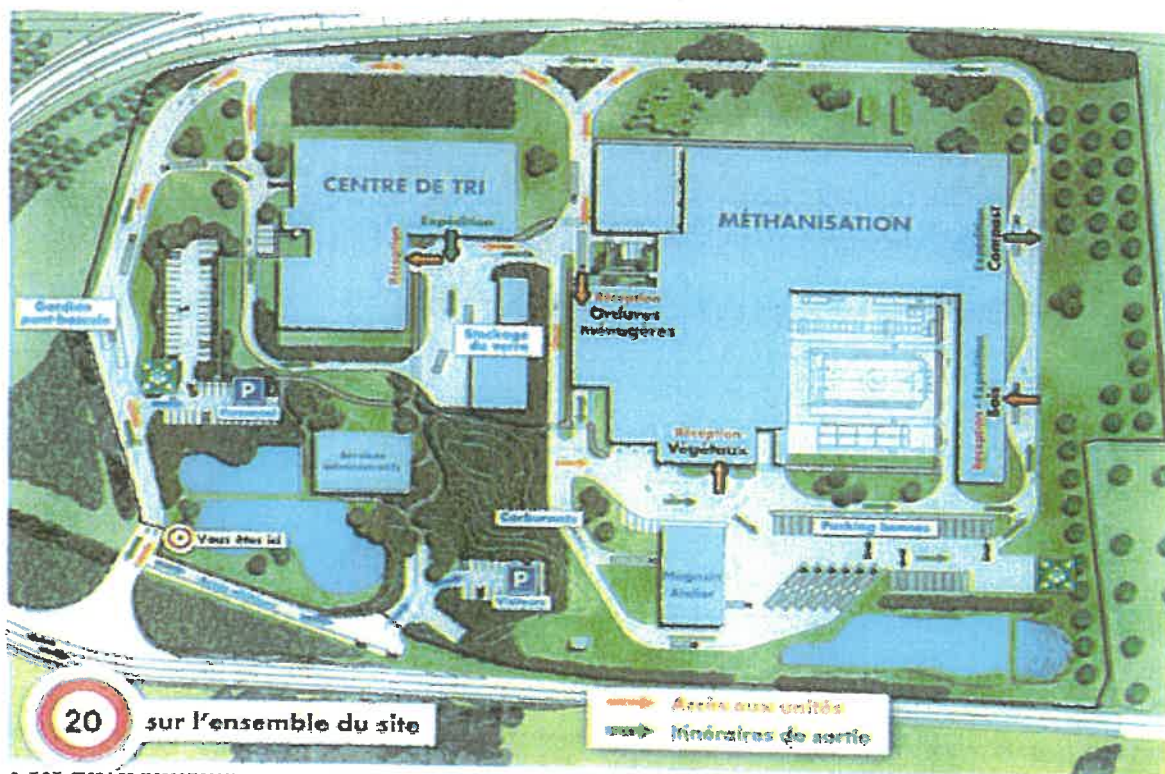
b. Les unités du Pôle Environnement

Le Pôle Environnement de Cavigny est constitué de quatre bâtiments : centre de tri, unité de méthanisation, atelier mécanique, bureaux administratifs.

L'accès au site pour tous les véhicules de collecte et livraisons se fait par le portail principal. Un premier contrôle par la guérite située entre les ponts bascules est effectué.

Un second accès est ouvert aux visiteurs qui doivent préalablement passer par l'accueil des bureaux administratifs pour s'inscrire sur le registre des entrées/sorties.

Le plan suivant permet de visualiser les diverses unités.



III. RAPPORT D'ACTIVITE

a. Le centre de tri des collectes sélectives

i. Horaires d'ouverture

Le centre de tri est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h. De plus certains vidages exceptionnels sont possibles le samedi matin.

ii. Trafic routier

Le trafic routier sur le pôle pour le centre de tri et l'usine de méthanisation est d'environ 19 000 véhicules par an. Les vidages au centre de tri concernent environ 20% de ce trafic.

iii. Ressources humaines

Le centre de tri est constitué de :

- Un responsable de service,
- Deux chefs d'équipes,
- 2 conducteurs de machines,
- 19 agents de tri,

iv. Ressources matérielles

Le centre de tri des collectes sélectives est dimensionné pour 8000 T/an.

Cette unité de traitement permet de séparer les flux entrants (papier, emballages, recyclages, cartons) en 9 familles pour expédition dans les filières de recyclage.

Le centre de tri est entré en fonction en juillet 2009.

Les étapes du process de traitement sont décrites ci-dessous :

✓ **1^{ère} étape** : Réception des déchets, contrôle qualité

✓ **2^{ème} étape** : Les déchets sont chargés dans une trémie d'alimentation équipée d'un ouvreur de sacs.



✓ **3^{ème} étape** : Les déchets sont acheminés vers une cabine de pré-tri où sont enlevés gros cartons, films plastiques et autres indésirables par 4 agents de Tri.

✓ **4^{ème} étape** : Le séparateur balistique permet la séparation des corps creux et des corps plats, il est suivi par un over band (électro-aimant) qui trie les emballages acier.



✓ **5^{ème} étape** : La cabine de tri, où 13 personnes trient manuellement les emballages en 12 flux distincts :

- PET clair
- PET Foncé
- PEHD
- ALU
- Acier
- Carton
- Papier
- Cartonnette
- ELA (emballages liquides alimentaires)
- Gros magasin
- Films plastiques
- Refus

- ✓ **6^{ème} étape** : Cette étape consiste en la mise en balle des déchets hormis le papier qui est expédié en vrac. Les différents flux repartent vers les usines de recyclage.



v. Déchets réceptionnés

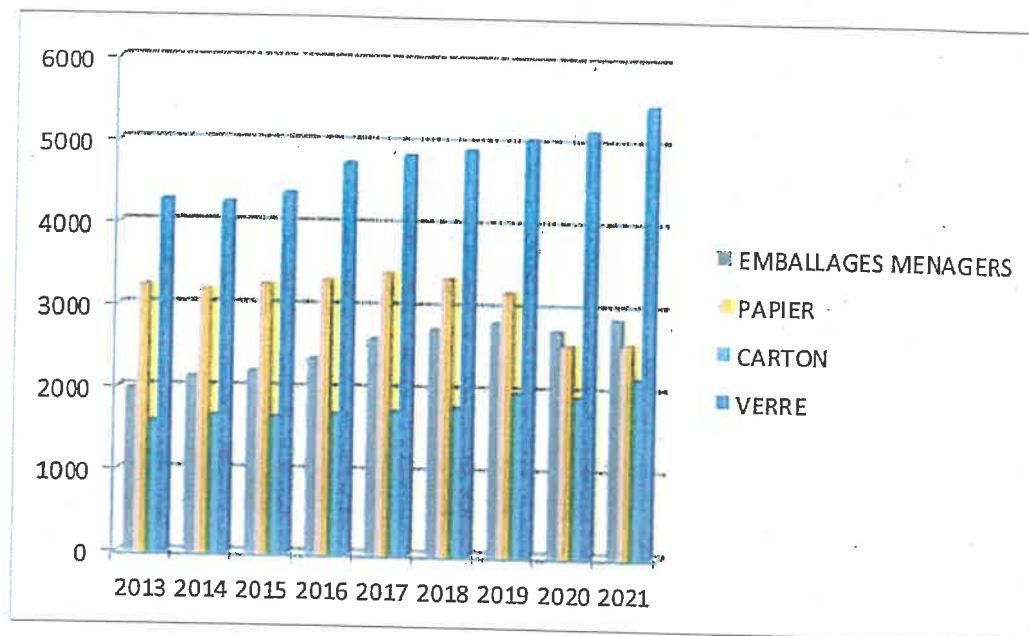
Tous les déchets réceptionnés sur le centre de tri proviennent des communautés de communes et communes adhérentes au Syndicat Mixte du Point Fort. Il s'agit de la Communauté d'agglomération de Saint-Lô Agglo, de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, de la communauté de communes de Villedieu intercom, de la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage pour une partie ainsi que la communauté de communes de Côtes Ouest Centre Manche pour une partie.

Les tonnages sont en constante évolution depuis les six dernières années. Le tonnage reçu sur l'unité de tri en 2021 hors verre a été de 7650 tonnes. Une hausse de 5,5 % est à noter par rapport à 2020.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des tonnages reçus depuis 2013 sur le centre de tri.

DECHETS ENTRANTS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
EMBALLAGES MENAGERS	1983	2138	2212	2370	2621	2743	2831	2742	2894
PAPIER	3233	3185	3258	3317	3406	3351	3189	2567	2587
CARTON	1586	1668	1658	1704	1737	1790	1981	1943	2170
VERRE	4284	4258	4373	4744	4846	4920	5059	5160	5477

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tonnages des années 2013 à 2021.



Une hausse constante, depuis quelques années, est à noter pour le verre. Ce recyclage est favorisé par des actions de communication ciblées.

Le traitement des emballages ménagers est en progression depuis quelques années. Cette hausse est due à des actions de communication.

vi. Déchets valorisés

Le tableau ci-dessous reprend les tonnages issus de la collecte sélective et valorisés vers les différentes filières de reprise.

DECHETS SORTANTS ISSUS DU TRI (tonnes)	2020	2021	Ecart 2020/2021
PAPIER TRIÉ	1750	1815	+ 3,7%
CARTON	1915	2038	+ 6,4%
VERRE	5180	5462	+ 5,2%
PAPIER NON TRIÉ	546	790	+ 44,7%
CARTONNETTE	688	803	+ 16,7%
PLASTIQUES	777	796	+ 2,4%

Au total, **11960 tonnes** ont été valorisées pour l'année 2021. Pour l'année 2021, le taux de refus process est de **15,8 %**.

b. L'unité de méthanisation

i. Horaires d'ouverture

L'unité de méthanisation est ouverte du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 7 à 15h en période basse, et de 7h à 18h en période haute (15/06-15/09)

ii. Trafic routier

Le trafic routier sur le pôle pour le centre de tri et l'usine de méthanisation a été pour l'année 2021 d'environ 19 000 véhicules. Pour l'unité de méthanisation cela correspond à environ 70 % du trafic total.

iii. Ressources humaines

L'unité de méthanisation est constituée de :

- Un responsable de service,
- Deux chefs d'équipes,
- 2 conducteurs d'engins par équipe,
- 1 conducteur SPL par équipe,
- 1 agent polyvalent par équipe,
- 1 agent de nettoyage,
- Une équipe de maintenance constituée de trois électromécaniciens.

iv. Ressources matérielles

L'unité de méthanisation est dimensionnée pour accueillir 60 000 tonnes d'ordures ménagères et 12 000 tonnes de déchets verts.

L'unité est entrée en fonction réellement après validation par des essais de performances au mois de septembre 2010

Les principales étapes de traitement sont décrites ci-dessous :

1 - Réception : Temps de séjour théorique environ 1 jour

Dès leur arrivée sur l'usine, les ordures ménagères et les déchets verts sont pesés puis versés dans 2 halls de réception séparés.

Les ordures ménagères et les déchets verts broyés sont repris par tracto-chargeur et introduits dans la trémie d'alimentation de la chaîne de tri primaire.



*Les ordures ménagères sont réceptionnées sur une dalle de 500m² d'une capacité de 450 tonnes
Les déchets verts sont réceptionnés et broyés dans un hall séparé*

Tri «primaire»

Les ordures ménagères subissent un premier tri par un crible rotatif pour ouvrir les sacs et séparer les déchets en fractions de 3 tailles différentes :



Le crible rotatif primaire (12m de long et 3m de diamètre) génère 3 flux.

- la 1^{ère} fraction de 0-60 mm, composée essentiellement de matière organique, est directement acheminée sur la filière de méthanisation après extraction du verre, des cailloux et du fer (tri balistique).
- la 2^{ème} fraction de 60-350 mm, composée de déchets inertes et de matière organique, est dirigée dans un cylindre rotatif appelé BRS© (bio-réacteur SOGEA).
- La 3^{ème} fraction > à 350 mm, appelée refus est évacuée en centre d'enfouissement de Beauchêne après récupération des métaux.

2. Traitement biologique et maturation



Dans le BRS (BioRéacteur Sogéa), la fraction 60-350 mm séjourne 3 jours en milieu aérobie, au cours desquels la matière organique va se dégrader sous l'effet d'abrasion et de pré-fermentation générée par la rotation et les conditions de température et d'humidité à l'intérieur du cylindre.

✓ **Un nouveau criblage à 50 mm permettra de séparer aisément :**

- les indésirables (dont la taille n'aura pas été modifiée), qui rejoindront les refus,
- de la matière organique, qui sera envoyée en compostage après que les inertes lourds (cailloux, petits morceaux de verre...) aient été enlevés à l'aide d'une table à rebonds.

✓ **La filière de méthanisation : Temps de séjour théorique de la digestion, 21 jours**

La fraction 0-60 mm rejoint les 2 digesteurs grâce à une trémie tampon qui alimente en continu (7j/7 et 24h/24) les 2 mélangeuses. Elles mélangent jus de pressage et déchets frais pour obtenir une substance dont le taux de matière sèche permet un pompage facile, avant d'être introduite dans les 2 digesteurs de 1100m³ chacun.

A l'intérieur des digesteurs, le traitement s'opère par dégradation de la matière organique par des bactéries élevées en absence totale d'oxygène (procédé anaérobie) à une température de 53°C. Cette étape permet la production du biogaz composé de méthane et de CO₂ essentiellement.

Le méthane ainsi produit alimente un moteur, qui fait tourner une génératrice électrique. L'électricité produite est injectée dans le réseau ERDF. Les matières ainsi « digérées » sont ensuite déshydratées à l'aide de presses à vis. Les jus de presse sont renvoyés en entrée de méthanisation. La fraction solide, appelée digestat, part en compostage.



Le procédé de méthanisation retenu pour l'unité de méthanisation du Point Fort est le procédé KOMPOGAS.



La maturation du compost

Le digestat et la fraction fine extraite du BRS se rejoignent pour subir une maturation intensive par compostage, selon le procédé Ecosilo© : le produit est déposé dans des silos de compostage où il séjourne en moyenne 5 semaines. L'aération forcée de ces silos favorise la fermentation naturelle qui monte jusqu'à 70°C ainsi que le travail de destruction des bactéries.



Après compostage (5 semaines), la matière subit un dernier tri par affinage avant d'être valorisée sous forme de compost.

4. Valorisation

Ce compost est suivi tout au long de la chaîne pour être conforme à la norme de commercialisation NFU 44-051. Celui-ci est commercialisé sous le nom **Fortissol**®.

✓ Désodorisation

Tous les bâtiments de l'unité de méthanisation sont raccordés à un **système de ventilation et à une unité de désodorisation**. L'air vicié est lavé puis filtré à travers un biofiltre composé de fibres végétales (40cm de racines de bois broyé et 140 cm d'un mélange tourbe/fibre de coco) contenant des bactéries qui dégradent les molécules odorantes.

L'air est ainsi naturellement nettoyé de toutes ses impuretés sans risque pour l'environnement.

L'air de chaque bâtiment est ventilé et renouvelé en continu.

Les eaux de lavage de l'air sont récupérées et recyclées dans le process.

✓ **Un process sous contrôle**

L'ensemble de la filière est contrôlé en continu par un système automatisé de supervision qui permet de gérer tous les paramètres et réglages de l'usine ainsi que les dysfonctionnements par le biais d'alarmes.

L'agent d'astreinte peut se connecter à tous moments à distance grâce à une tablette numérique.

v. Déchets réceptionnés

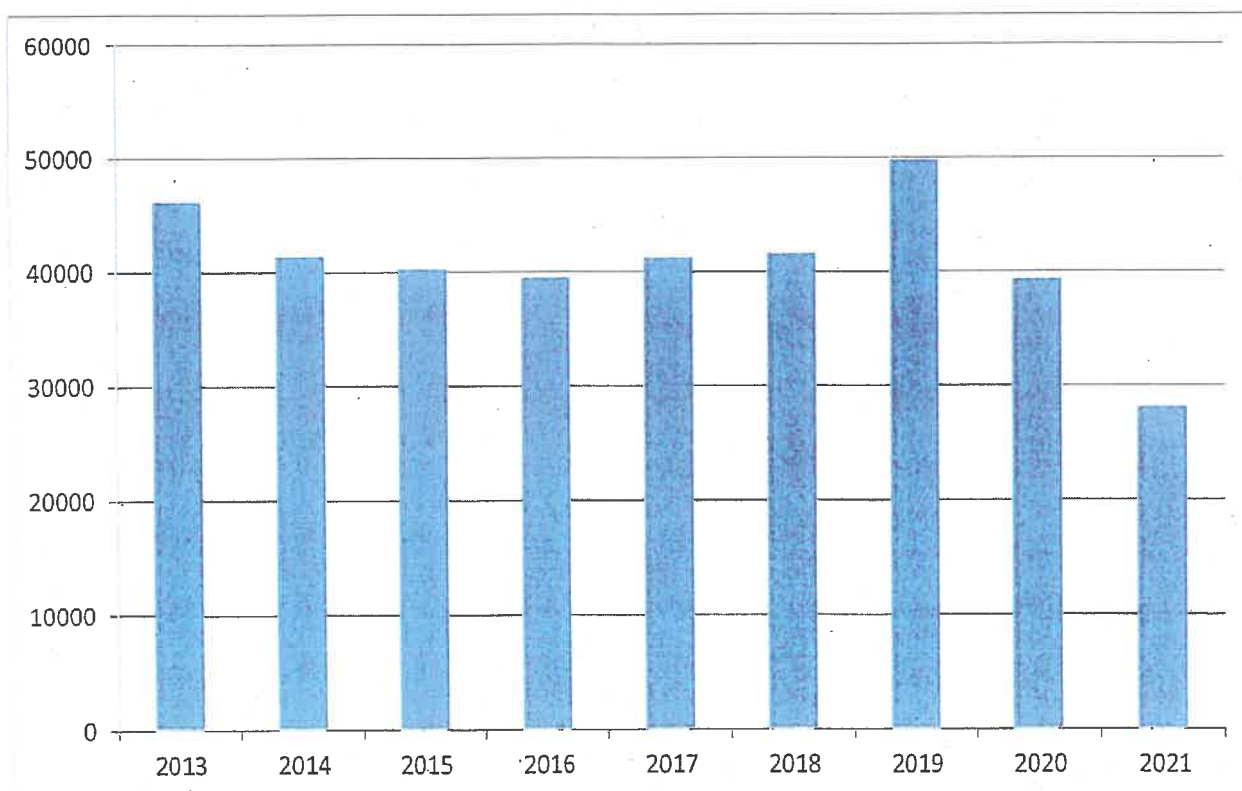
Pour l'année 2021, **28026** tonnes d'ordures ménagères ont été apportées à Cavigny dans le hall OM, devenu un quai de transfert.

En effet, les déchets entrant sur l'unité ne sont plus méthanisés depuis le mois de décembre 2020. La décision d'arrêter définitivement la méthanisation a été prise en comité syndical le 15 octobre 2021.

Sur l'année 2021, à partir de ce quai de transfert :

- 25 896 tonnes ont été envoyées vers l'ISDND de Saint-Fromond (Point Fort Environnement)
- 2 130 tonnes ont été envoyées vers l'ISDND du Ham (VEOLIA)

Le graphique ci-dessous indique les tonnages d'ordures ménagères réceptionnés sur les neuf dernières années. Le service méthanisation étant arrêté, le SMPF a choisi de ne pas reconduire les contrats des non adhérents (clients).



vi. Déchets valorisés

Il n'y a pas eu de biogaz ni de compost produit en 2021.

vii. Les refus

Les refus de méthanisation restant sur le site en 2021 sont de deux types :

- Les boues de curage retirées pendant la vidange des 2 digesteurs à l'arrêt (vidage du digesteur 2 les 15 derniers jours de décembre 2020 et vidage du digesteur 1 les 15 derniers jours de février 2021)
- Le compost dans le hall de maturation fermé au personnel suite à la chute d'une paroi en octobre 2019.

Après séchage, les boues de curage sont envoyées progressivement vers l'ISDND de Saint-Fromond. En 2021, 442 tonnes sont sorties de Cavigny.

Le compost du hall de maturation (environ 5 000 m³) est resté en l'état en attendant l'issu du contentieux avec Vinci.

c. Les autres unités

Le Pôle Environnement est constitué de deux autres unités, les bureaux administratifs et l'atelier mécanique.

i. Les bureaux administratifs

Ces locaux accueillent les services généraux du Point Fort Environnement. En 2021, la structure comptait 11 personnes.

ii. L'atelier mécanique-logistique

Cette unité technique permet au syndicat de gérer en interne la majeure partie des réparations des engins et véhicules appartenant au Point Fort Environnement.

Il est constitué d'un atelier soudure/carrosserie et d'une partie réparation mécanique avec une fosse pouvant accueillir un camion et sa remorque.

L'entretien des bâtiments du pôle, hors process, est pris en charge par cette unité.

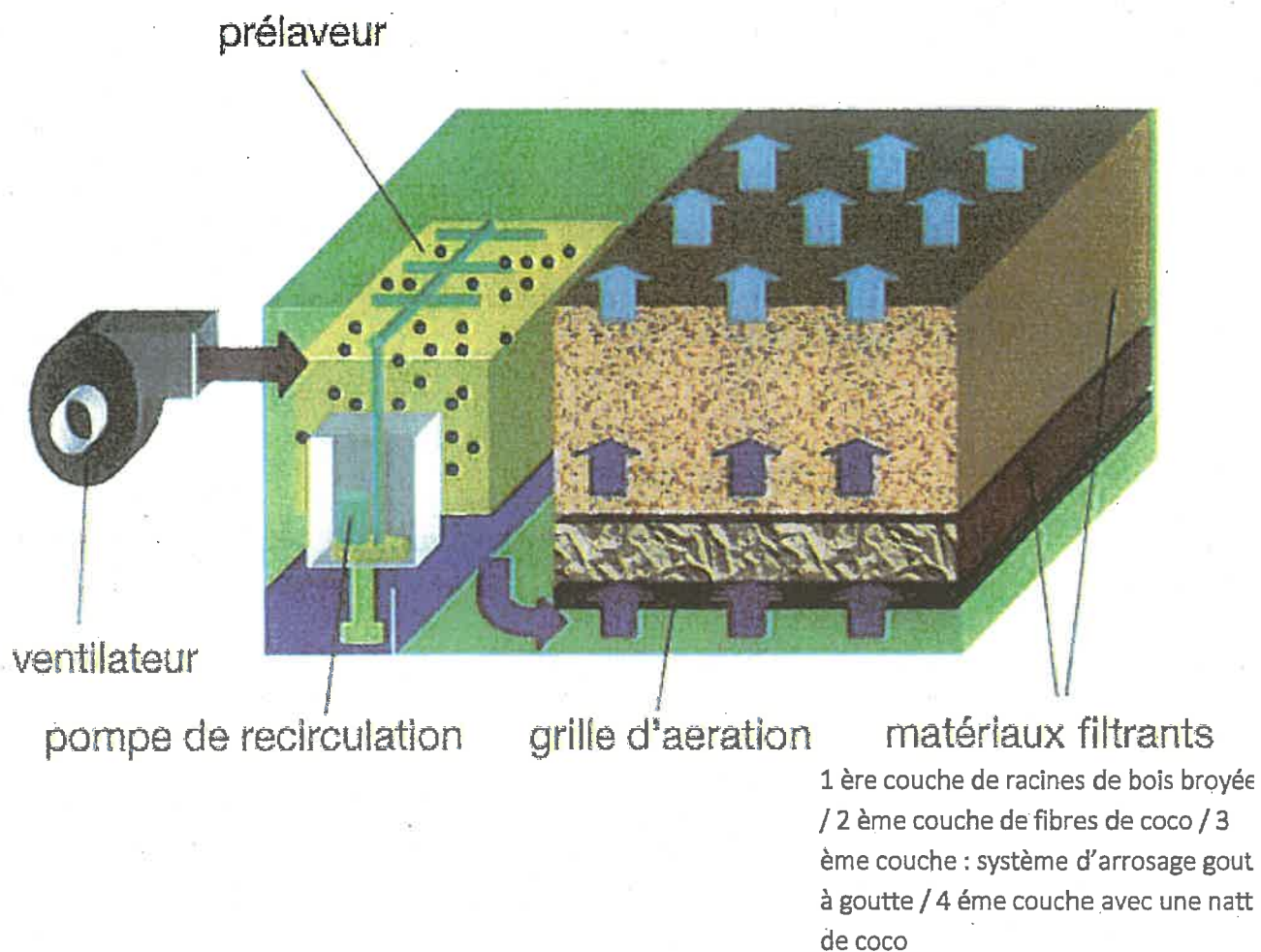
IV. SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

a. Suivi des rejets et air ambiant

i. *Emissions olfactives*

Pour garantir une filtration efficace la masse filtrante du biofiltre doit être régulièrement remplacée. Celle-ci a été renouvelée en totalité en octobre 2018, ainsi que le système d'arrosage.

Le schéma ci-dessous rappelle la composition et le fonctionnement du biofiltre.



Les photos ci-dessous montrent les diverses phases de remplissage du biofiltre.



Photo des écorces broyées et de la fibre de coco en cours de remplissage sur le caillebotis du biofiltre.



Système d'arrosage par tuyaux perforés avant pose de la natte de coco.

Suite à l'arrêt du process de méthanisation, le biofiltre était hors service en 2021. Aucune analyse d'air n'a été effectuée.

ii. Rejets aqueux

Les rejets aqueux de l'unité de méthanisation sont classés en trois catégories

- Les eaux de process : ces eaux plus communément appelées jus clairs et jus de presses sont issues de deux parties distinctes du process.

En 2021, suite à l'arrêt du process, peu de jus clairs ont été produits : 756 tonnes ont été envoyées en valorisation agricole (reste de stock 2020 + jus des boues de curage des digesteurs). La production en 2022 sera pratiquement nulle.



- Les eaux usées : elles sont constituées des eaux des sanitaires de l'ensemble du site du Pôle Environnement. Celles-ci sont traitées sur des filtres plantés de roseaux puis épanchées dans le sol.
- Les eaux pluviales : ces eaux sont de deux types. Les eaux des toitures qui se déversent directement dans les bassins prévus à cet effet. Les eaux de voiries qui sont collectées et dirigées vers des débourbeurs/déshuileurs avant de venir rejoindre les autres eaux dans les bassins.

Toutes les analyses des rejets sont annexées au présent rapport en annexe 1. Les valeurs limite de l'arrêté sont respectées.

b. Suivi des rejets atmosphériques

Il n'y a pas eu de rejets atmosphériques en 2021 donc pas de suivi.

c. Suivi des impacts sonores

Une étude sur les impacts sonores a été effectuée le 7 février 2022.

Les résultats seront fournis dans le rapport annuel 2022.

V. SECURITE ET ENVIRONNEMENT

a. Sécurité

En 2021, 7 Accidents du Travail (AT) ont eu lieu sur le site de Cavigny. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2020.

b. Environnement

i. Le centre de tri des collectes sélectives

Les impacts du centre de tri sur l'environnement sont minimes. Ce dernier n'émet pas de rejets significatifs et n'utilise pas de produits chimiques.

ii. L'unité de méthanisation

L'unité est à l'arrêt.

iii. Les autres unités

L'unité principalement concernée est l'atelier mécanique. Des graisses et huiles sont stockées pour l'entretien des divers engins et véhicules du syndicat.

De plus à proximité de celui-ci, une cuve de propane et la pompe à carburant sont présentes.

Tous les déchets spéciaux produits par l'atelier : graisse usagée, chiffons souillés, produits divers... sont évacués selon les réglementations en vigueur, par des organismes spécialisés.

Toutes les unités sont traitées contre les nuisibles tels que les rongeurs. Un contrat avec une entreprise spécialisée est en vigueur sur l'ensemble des installations du site.

c. Qualité

Le Point Fort Environnement a engagé une démarche ISO 9001v2015 sur l'ensemble du périmètre du syndicat mixte. L'objectif de cette démarche est la certification de l'ensemble des activités du Point Fort. Celle-ci a été obtenue en novembre 2019. Le renouvellement pour 2021 a eu lieu en novembre.

Pour rappel, le site d'enfouissement de Saint-Fromond est certifié ISO 14001 depuis 2009.

VI. COMMUNICATION

a. Commission de suivi de site (CSS)

La CSS s'est réunie le 6 novembre 2020 pour faire un bilan de l'année 2019. Il n'y a pas eu de CSS en 2021.

b. Visites

L'année 2021 n'a pas permis de réaliser les visites des installations, notamment au vu de la crise COVID.

VII. LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Analyses des rejets pluviaux du site

ANNEXE 1

DEMANDEUR / PRESCRIPTEUR

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
Hotel Bled
CAVIGNY
50620 CAVIGNY (i)

DESTINATAIRE

Code organisme : 3016139

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
1 Hôtel Bled

50620 CAVIGNY (i)

Technicien : Marie DECARITE

Température de réception (°C) : 7

Station	Site de Cavigny	N° de commande	HOSE2021_12
Commune (Dpt)	CAVIGNY 50620	Date d'arrivée	01/04/2021 7:45:00
Affaire		Début d'analyse	01/04/2021 9:30:00
Date début prél	31/03/2021 09:00	Date d'édition	13/04/2021 (v.3)
Date fin prél	31/03/2021 09:00	Type de prélèvement	Asseré au temps
Date et heure collecte	31/03/2021 09:00		
Température collecte			

Échantillon prélevé par le laboratoire AUREA

N° LIMS	EREL21042296	RÉFÉRENCE CLIENT	BILAN 24 H CAVIGNY (i)
N° ECHANTILLON	93408173	NATURE	Eau résiduaire (i)
		TYPE D'EAU	Eau résiduaire divers (i)

La portée d'accréditation concerne la/les 1 page(s) du rapport d'essai.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire www.aurea.eu, rubrique «qualité». L'accréditation Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les déterminations confiées à un prestataire externe accrédité, sont précédées du signe «pea» et sont couvertes par l'accréditation du prestataire, et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du signe «pe». Les rapports originaux sont disponibles sur simple demande. Les paramètres précédés de la lettre A : Analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011. Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Échantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

COFRAC	DÉTERMINATIONS	NORMES	SYMBOLES & UNITÉS	RÉSULTATS
--------	----------------	--------	-------------------	-----------

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Physico-chimie de base

# A	Matières en suspension (filtre Sartorius type MGC)	NF EN 872	MES	mg/L	5,0
# A	Demande chimique en oxygène	NF T90-101	DCO	mg O2/L	76
# A	Demande biochimique en oxygène à 5 jours	NF EN ISO 5815-1	DBO5	mg O2/L	4
	Méthode de la DBO5				
	Rapport DCO/DBO	Calcul			avec dilution
					19,0

PARAMÈTRES ET INDICES GLOBAUX

Indices globaux

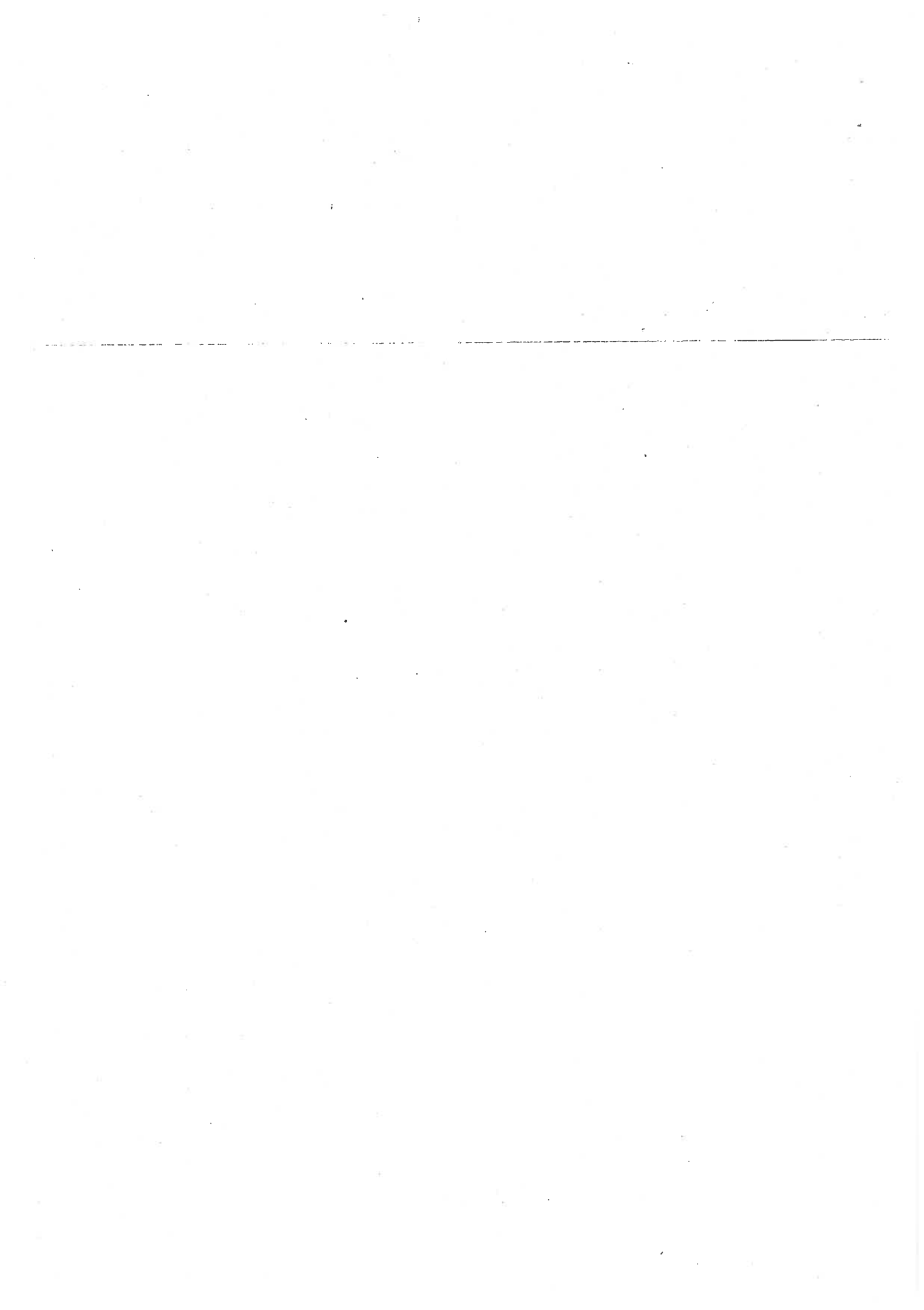
#	Indice hydrocarbure (C10-C40)	NF EN ISO 9377-2	IH	mg/L	0,20
---	-------------------------------	------------------	----	------	------

Validation des résultats



Magalie SAFFRE
Responsable technique chimie

Ce rapport annule et remplace le précédent dont la référence est : EREL21042296 version V2. Afin d'éviter toutes erreurs d'utilisation des résultats, nous vous invitons à nous retourner le rapport d'essai (EREL21042296 version V2). Si cela n'est pas possible, nous vous demandons de détruire l'original et les éventuelles copies. Dans tous les cas, le laboratoire AUREA se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation des résultats sur le rapport d'essai (EREL21042296 version V2). (i) Informations fournies par le client. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque ces informations peuvent affecter la validité des résultats.



DEMANDEUR / PRESCRIPTEUR

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
Hotel Bled
CAVIGNY
50620 CAVIGNY (i)

DESTINATAIRE

Code organisme : 3016139

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
1 Hôtel Bled
50620 CAVIGNY (i)

Technicien : Marie DECARITE

Température de réception (°C) : 12

Station	Site de Cavigny		
Commune (Dpt)	CAVIGNY 50620		
Affaire	N° de commande	QSE2021 47	
Date début prél	16/06/2021 09:00	Date d'arrivée	18/06/2021 7:45:00
Date fin prél	17/06/2021 00:00	Début d'analyse	18/06/2021 9:30:00
Date et heure collecte	17/06/2021 09:00	Date d'édition	06/07/2021 (v.1)
Température collecte	Type de prélèvement : Esservi au débit		

Echantillon prélevé par le laboratoire AUREA (1)

N° LIMS	EREL21044399	RÉFÉRENCE CLIENT	BILAN 24H CAVIGNY (i)	
N° ECHANTILLON	93425564	NATURE	Eau résiduaire (i)	TYPE D'EAU
		Eau résiduaire divers (i)		

La portée d'accréditation concerne la/les 1 page(s) du rapport d'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire «www.aurea.eu», rubrique «qualité». L'accréditation Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les déterminations confiées à un prestataire externe accrédité, sont précédées du signe «pea» et sont couvertes par l'accréditation du prestataire, et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du signe «pe». Les rapports originaux sont disponibles sur simple demande. Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Echantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

COFRAC	DÉTERMINATIONS	NORMES	SYMBOLES & UNITÉS	RÉSULTATS
--------	----------------	--------	-------------------	-----------

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Physico-chimie de base

#	Désignation	Norme	Symbole	Unité	Résultat
#	Matières en suspension (filtre Sartorius type MGC)	NF EN 872	MES	mg/L	14
#	Demande chimique en oxygène	NF T90-101	DCO	mg O2/L	88
#	Demande biochimique en oxygène à 5 Jours	NF EN ISO 5815-1	DBO5	mg O2/L	10
	Méthode de la DBO5				avec dilution
	Rapport DCO/DBO	Calcul			8,8

PARAMÈTRES ET INDICES GLOBAUX

Indices globaux

#	Désignation	Norme	Symbole	Unité	Résultat
#	Indice hydrocarbure (C10-C40)	NF EN ISO 9377-2	IH	mg/L	< 0,10

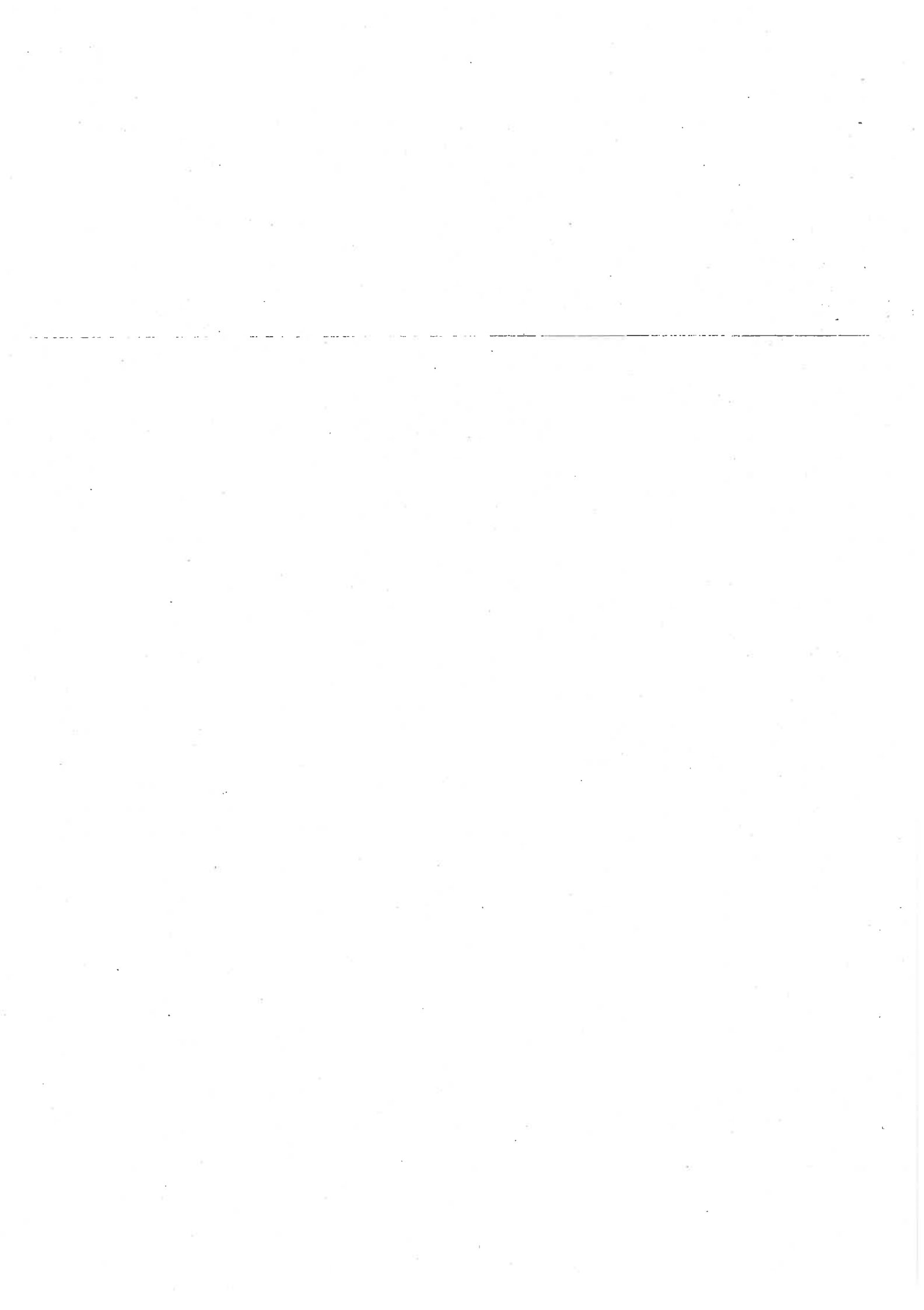
Commentaires liés à l'analyse de l'échantillon

Interpréter prudemment les résultats en raison d'une température de réception supérieure à 8 °C.

Validation des résultats

 Sabine MAISON
Technicien(ne) chimiste (site 17)

Ce rapport est la version originale. (1) Informations fournies par le client. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque ces informations peuvent affecter la validité des résultats. (1) Un rapport d'échantillonnage est annexé à ce rapport d'analyse indiquant les résultats de mesure sur site, et précisant les modalités de prélèvement ainsi que les référentiels normatifs utilisés.



DEMANDEUR / PRESCRIPTEUR

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
Hotel Bled
CAVIGNY
50620 CAVIGNY (i)

DESTINATAIRE

Code organisme : 3016139
SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
1 Hôtel Bled
50620 CAVIGNY (i)

Technicien : Marie DECARITE

Température de réception (°C) : 7

Station	Site de Cavigny	N° de commande	QSE2021 47
Commune (Dpt)	CAVIGNY 50620	Date d'arrivée	03/09/2021 7:45:00
Affaire		Début d'analyse	03/09/2021 9:30:00
Date début prél	01/09/2021 09:00	Date d'édition	16/11/2021 (v.2)
Date fin prél	02/09/2021 09:00	Type de prélèvement	Asaerviau débit
Date et heure collecte	02/09/2021 09:00		
Température collecte			

Echantillon prélevé par le laboratoire AUREA (1)

N° LIMS	EREL21046353	RÉFÉRENCE CLIENT	BILAN 24H CAVIGNY (i)
N° ECHANTILLON	93443177	NATURE	Eau résiduaire (i)
		TYPE D'EAU	Eau résiduaire divers (i)

La portée d'accréditation concerne la/les 1 page(s) du rapport d'essai.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire www.aurea.eu, rubrique «qualité». L'accréditation Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les déterminations confiées à un prestataire externe accrédité, sont précédées du signe «pea» et sont couvertes par l'accréditation du prestataire, et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du signe «pe». Les rapports originaux sont disponibles sur simple demande. Les paramètres précédés de la lettre A : Analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011. Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Echantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

COFRAC	DÉTERMINATIONS	NORMES	SYMBOLES & UNITÉS	RÉSULTATS
--------	----------------	--------	-------------------	-----------

PARAMÈTRES PHYSICO-CIMIQUES				
Physico-chimie de base				
# A	Matières en suspension (filtre Sartorius type MGC)	NF EN 872	MES mg/L	28
# A	Demande chimique en oxygène	NF T90-101	DCO mg O2/L	72
# A	Demande biochimique en oxygène à 5 jours	NF EN ISO 5815-1	DBO5 mg O2/L	11
	Méthode de la DBO5			avec dilution
	Rapport DCO/DBO	Calcul		6,5
PARAMÈTRES ET INDICES GLOBAUX				
Indices globaux				
#	Indice hydrocarbure (C10-C40)	NF EN ISO 9377-2	IH mg/L	< 0,10

Commentaires liés à l'analyse de l'échantillon
Nouvelle version suite à la correction de la date de fin de prélèvement

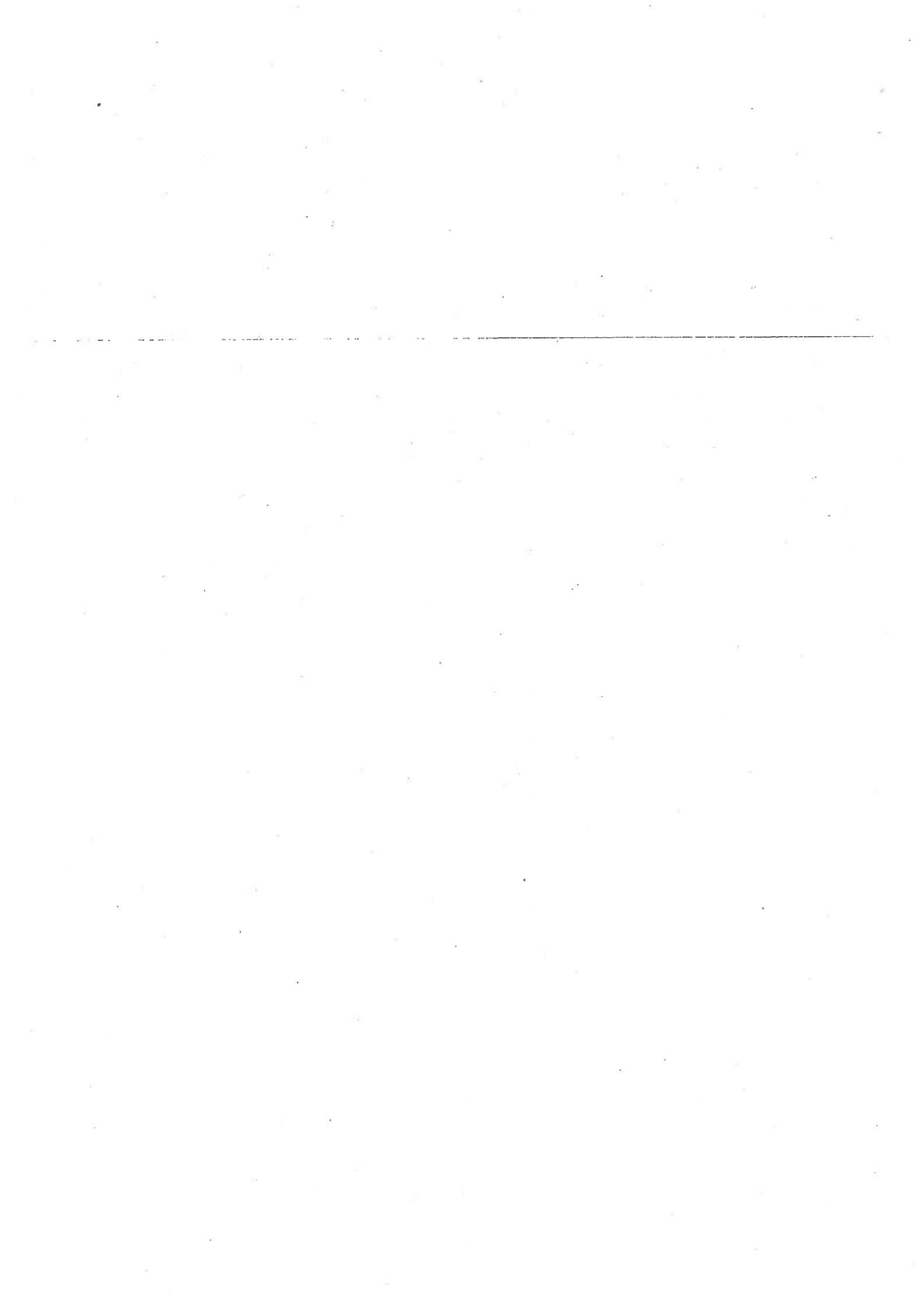
Validation des résultats



Magalie SAFFRE
Responsable technique chimie (site 17)

Ce rapport annule et remplace le précédent dont la référence est : EREL21046353 version V1. Afin d'éviter toutes erreurs d'utilisation des résultats, nous vous invitons à nous retourner le rapport d'essai (EREL21046353 version V1). Si cela n'est pas possible, nous vous demandons de détruire l'original et les éventuelles copies. Dans tous les cas, le laboratoire AUREA se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation des résultats sur le rapport d'essai (EREL21046353 version V1). (i) Informations fournies par le client. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque ces informations peuvent affecter la validité des résultats. Les données en gras correspondent à un résultat modifié. (1) Un rapport d'échantillonnage est annexé à ce rapport d'analyse indiquant les résultats de mesure sur site, et précisant les modalités de prélèvement ainsi que les référentiels normatifs.





DEMANDEUR / PRESCRIPTEUR

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
Hotel Bled
CAVIGNY
50620 CAVIGNY (i)

DESTINATAIRE

Code organisme : 3016139

SYNDICAT MIXTE DU POINT FORT
1 Hôtel Bled

50620 CAVIGNY (i)

Technicien : Marie DECARITE

Température de réception (°C) : 1

Station	Site de Cavigny	N° de commande	GSE2021_47
Commune (Dpt)	CAVIGNY 50620	Date d'arrivée	03/12/2021 7:45:00
Affaire		Début d'analyse	03/12/2021 9:30:00
Date début prél	02/12/2021 09:00	Date d'édition	29/12/2021 (v.1)
Date fin prél	03/12/2021 09:00	Type de prélèvement	Asservi au débit
Date et heure collecte	03/12/2021 09:00		
Température collecte			

Echantillon prélevé par le laboratoire AUREA (1)

N° UMS	EREL21048607	RÉFÉRENCE CLIENT	BILAN 24H CAVIGNY (i)
N° ECHANTILLON	93469035	NATURE	Eau résiduaire (i)
		TYPE D'EAU	Eau résiduaire divers (i)

La portée d'accréditation concerne la/les 1 page(s) du rapport d'essai.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur le site internet du laboratoire www.aurea.eu, rubrique «qualité». L'accréditation Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les déterminations confiées à un prestataire externe accrédité, sont précédées du signe «pea» et sont couvertes par l'accréditation du prestataire, et celles confiées à un prestataire externe non accrédité, du signe «pe». Les rapports originaux sont disponibles sur simple demande. Les paramètres précédés de la lettre 'A' : Analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011. Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Échantillon conservé au laboratoire entre 2 et 5 °C.

COFRAC	DÉTERMINATIONS	NORMES	SYMBOLES & UNITÉS	RÉSULTATS
--------	----------------	--------	-------------------	-----------

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Physico-chimie de base

# A	Matières en suspension (filtre Sartorius type MGC)	NF EN 872	MES	mg/L	5,0
# A	Demande chimique en oxygène	NF T90-101	DCO	mg O2/L	< 30
# A	Demande biochimique en oxygène à 5 jours	NF EN ISO 5815-1	DBO5	mg O2/L	2
	Méthode de la DBO5				avec dilution
	Rapport DCO/DBO	Calcul			NS

PARAMÈTRES ET INDICES GLOBAUX

Indices globaux

#	Indice hydrocarbure (C10-C40)	NF EN ISO 9377-2	IH	mg/L	< 0,10
---	-------------------------------	------------------	----	------	--------

Commentaires liés à l'analyse de l'échantillon

L'analyse de la DBO a été faite sur l'échantillon congelé

Validation des résultats

Sabine MAISON
Technicien(ne) chimiste (site 17)

Ce rapport est la version originale. (1) Informations fournies par le client. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque ces informations peuvent affecter la validité des résultats. (1) Un rapport d'échantillonnage est annexé à ce rapport d'analyse indiquant les résultats de mesure sur site, et précisant les modalités de prélèvement ainsi que les référentiels normatifs utilisés.



